DES NOUVELLES DE FABIEN CAUSEUR

Causeur arrêté au moins six semaines

Déjà absent depuis mi-novembre, Fabien Causeur est à nouveau arrêté six semaines. Cholet pourrait faire appel à un renfort étranger en cas de qualification pour le Top 16 d'Euroligue.

Le verdict est tombé hier matin, alors que les Choletais patientaient dans l'aérogare surpeuplée de Roissy. Fabien Causeur souffre d'une fissure à la voûte plantaire. L'ailier international est en conséquence arrêté six semaines. Causeur, déjà arrêté depuis le 12 novembre (mise à part 31 minutes de jeu face à Roanne fin novembre), s'est à nouveau blessé lors de l'entraînement vendredi dernier.

Erman Kunter, l'entraîneur choletais, se trouve fort démuni face à ce coup dur. « *A part commander un JFL* (Joueur formé localement) *pour Noël, nous ne pouvons pas le remplacer en Pro A* », explique le Franco-Turc.

En revanche, CB pourrait embaucher un joueur étranger en cas de qualification pour le Top 16 d'Euroligue. Ce nouveau venu ne jouerait que les matches européens et CB devrait écarter un étranger à chaque match de Pro A.

Cholet doit gagner demain soir à Istanbul face au Fenerbahçe afin de se qualifier pour le Top 16.

T. B.

Cholet, salle de la Meilleraie, 4 novembre. *Fabien Causeur risque de manquer à CB dans les prochaines semaines.*

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 22 décembre 2010

Basket-ball

Fabien Causeur absent encore 6 semaines

Cholet-Basket. Le meneur international souffre d'une fissure de la voûte plantaire, comme l'a révélé une IRM passée lundi. Il devra observer au minimum 6 semaines de convalescence et pourrait donc revenir juste avant la Semaine des As (du 10 au 13 février à Pau), dans le meilleur des cas.

L'équipe des Mauges se trouve quelque peu dans une impasse pour lui trouver un joker médical. **« Il n'y a pas vraiment de JFL disponible,** regrette Erman Kunter. **Et puis la règle de cette année, qui nous limite à cinq joueurs étrangers, nous empêche de chercher aussi de ce côté. L'année dernière, on avait droit à six étrangers. »** La situation aurait alors été plus simple qu'aujourd'hui, effectivement.

Blandine Lemperiere

Encore six semaines d'arrêt pour Fabien Causeur.

Ouest France – Mercredi 22 décembre 2010